

Je n'ai pas besoin, ici, de rappeler à la Chambre que les Nations Unies n'ont jamais voulu que la Corée fût coupée en deux par le 38° parallèle. Dans les résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies, on a clairement indiqué que l'objectif était une Corée libre, indépendante et unie. Malgré ces résolutions, la ligne en question, qui au début n'existait que par convenance militaire, était devenue un nouveau Rubicon et marquait dans ce coin du globe la séparation entre le monde soviétique et le monde libre. La décision autorisant les troupes des Nations Unies à traverser cette ligne ne pouvait être prise à la légère, et de fait ne l'a pas été.

De puissants motifs militaient alors en faveur d'une telle autorisation. L'habile campagne du général MacArthur avait infligé une cuisante défaite aux Nord-Coréens, mais de forts éléments nordistes avaient pu s'échapper et ne pouvaient être neutralisés que si le chef des troupes des Nations Unies pouvait les poursuivre en Corée du Nord. S'ils n'étaient vaincus, ces éléments pourraient se regrouper, être équipés à neuf et fondre de nouveau sur la Corée du Sud, une fois les troupes des Nations Unies parties de Corée.

Au surplus, je l'ai maintes fois répété, l'Organisation des Nations Unies elle-même avait adopté diverses résolutions visant à faire de la Corée un pays unifié et indépendant.

Ces arguments et les renseignements militaires qui ont été fournis aux membres de la délégation canadienne les ont fort impressionnés. Comme un grand nombre d'autres délégations, nous avons donc appuyé la résolution dont était saisie l'Assemblée des Nations Unies, afin d'autoriser les troupes des Nations Unies à prendre toute mesure nécessaire à l'unification de la Corée. Le Canada, et d'autres nations avec lui, s'est rendu compte que cela comporterait des dangers et c'est pourquoi nous avons tenté des efforts, aux Nations Unies, pour réduire ces risques au minimum. A cette fin, nous avons proposé l'envoi d'une mission chargée de lancer un dernier appel au gouvernement de la Corée du Nord pour lui demander de cesser le feu avant que la ligne soit franchie, mais nous n'avons pas réussi à entrer en communication avec lui.

Une fois cette ligne franchie, toute possibilité d'un règlement hâtif devait dépendre de la marche des opérations en Corée du Nord. Au cours de nos entretiens relativement au passage du parallèle, nous avions lieu de croire que le commandement unifié n'avait pas l'intention de poursuivre les forces nord-coréennes jusqu'à la frontière mandchoue. Nous avions lieu de supposer qu'une ligne de défense serait établie au point de rétrécissement de la péninsule en Corée du Nord et

que les deux provinces septentrionales resteraient, pour le moment du moins, comme une sorte de zone-frontière inoccupée. Ce plan nous paraissait judicieux et nous comptions qu'il serait exécuté.

Avec plusieurs autres délégations, y compris celle des États-Unis d'Amérique, nous avons cru qu'il fallait bien prendre garde de provoquer inutilement le gouvernement chinois de Pékin. De même avons-nous compris, cette fois comme en d'autres occasions, qu'un commandement unifié était responsable des opérations d'une armée en grande partie composée de soldats des États-Unis. Ce commandement et ces soldats supportaient le plus gros des responsabilités et soutenaient le plus fort de la bataille. Ils avaient donc pleinement le droit de prendre des décisions militaires dans les limites de l'autorisation que leur avaient donnée les Nations Unies. En cas d'erreurs, il aurait été malséant et même ingrat de proférer des critiques injustes et de mettre ainsi en lumière notre propre manque de responsabilité. Néanmoins, tous ceux d'entre nous qui ont approuvé l'intervention des Nations Unies en Corée avions non seulement le droit mais le devoir de faire connaître nos vues au commandement unifié en prenant l'attitude que nous avons adoptée à Lake-Success et aussi grâce à nos rapports avec la délégation des États-Unis. A ce sujet, on se rappelle que, le 5 octobre dernier, le ministre des Affaires étrangères du gouvernement populaire de Chine, M. Chou En-laï, a dit que son gouvernement ne se tiendrait pas à l'écart si les forces des Nations Unies franchissaient le 38° parallèle.

Cet avertissement nous est parvenu par l'intermédiaire de l'ambassadeur de l'Inde à Pékin. Nous n'avons pas cru, nous-mêmes, qu'il y avait là un motif suffisant de refuser au commandant des Nations Unies l'autorisation de terminer la tâche qui lui avait été assignée. Les délégués de nombreux pays, y compris les nôtres, ont vu là une excellente raison de conduire avec beaucoup de circonspection, si je puis dire, les opérations militaires en Corée du Nord. Lorsque nous avons reçu les premiers renseignements sur l'intention de pousser la campagne jusqu'à la rivière Yalou, nous avons confidentiellement exprimé nos craintes aux autorités américaines à Washington, et ce, dès le 6 novembre. On peut rappeler également que, dans un discours prononcé à Windsor le 15 novembre, j'ai exposé clairement l'attitude du Gouvernement à cet égard. Après avoir déclaré que les régions frontières où se rencontrent le